



CPMR INTERMEDITERRANEAN
COMMISSION

Résumé et conclusions de la réunion plénière de la Commission Interméditerranéenne

19 octobre 2017 – Helsinki (Helsinki-Uusimaa - Finlande)

INTRODUCTION

Apostolos Katsifaras, Président de la Commission Interméditerranéenne et Gouverneur de la Région Dytiki Ellada (Grèce), souhaite la bienvenue aux participants et remercie la Région d'Helsinki-Uusimaa pour son hospitalité. Il rappelle la dernière Assemblée générale à Naples et le prix décerné à la Commission Interméditerranéenne pour son implication dans le développement de l'espace méditerranéen. Il rappelle que le plan d'action général de la Commission Interméditerranéenne et ceux des groupes de travail ont été validés en juillet dernier et fait référence aux partenariats (ex. UpM) et actions (ex. projets) menées ces derniers mois. Il souligne en particulier la contribution de la Commission Interméditerranéenne dans les travaux de la CRPM et fait un rappel du contexte général en Méditerranée, en repositionnant nos actions dans le contexte de la recherche de paix et de croissance économique pour cet espace. Il rappelle les valeurs européennes de solidarité et de coopération, notamment sur la question migratoire, un des nombreux défis auquel la Méditerranée se trouve aujourd'hui confrontée.

Apostolos Katsifaras présente les objectifs de la réunion, en particulier le débat que nous devons avoir sur la question des amendements apportés à la Déclaration finale de la CRPM. Il termine cette introduction en portant au vote le compte rendu de l'Assemblée générale Campania 2017, qui est approuvé à l'unanimité.

PROJET DE DÉCLARATION FINALE 2017 DE LA CRPM

Apostolos Katsifaras rappelle que les priorités de la Commission Interméditerranéenne sur les grands thèmes qui nous concernent sont déjà intégrées dans le texte proposé car le document a été élaborée en collaboration avec le Secrétariat de la Commission Interméditerranéenne.

Davide Strangis, Secrétaire exécutif de la Commission Interméditerranéenne, présente les amendements et rappelle le processus pour la gestion de ces derniers. Au cours de la réunion, seules les propositions d'amendements parvenues avant la date limite seront discutés (une partie d'entre elles ont été communiqué précédemment par le Secrétariat de la Commission Interméditerranéenne). Il informe aussi que les Secrétaires exécutifs des Commissions géographiques se sont réunis la veille avec le Secrétariat général de la CRPM pour commencer à définir des points de médiation par rapport au nombre élevé d'amendements présentés. Au cours de la réunion de la Commission Interméditerranéenne, il est possible de modifier les textes des amendements proposés par les membres de la Commission Interméditerranéenne, de fusionner des propositions, d'en laisser tomber d'autres... Ou d'appuyer les propositions d'autres Commissions géographiques. **Davide Strangis** rappelle que les propositions d'amendements de la Commission Interméditerranéenne et de ses membres doivent être précisées et présentées au « groupe de synthèse » pour discussion et présentation finale au Bureau politique de la CRPM, qui effectuera la première votation formelle sur le document. Le document sera ensuite discuté et approuvé définitivement par l'Assemblée générale de la CRPM.

Davide Strangis présente les différents amendements dans une table sur l'écran, en mettant l'accent sur ceux qui concernent directement la Méditerranée et en mentionnant également l'opinion préliminaire qui est à l'origine des premiers échanges avec le Secrétariat et les autres Secrétaires exécutifs des Commissions géographiques. Il présente les amendements suggérés par d'autres Commissions géographiques qui ont une importance pour la Commission Interméditerranéenne. Il rappelle qu'il est préférable d'éviter d'être trop spécifique dans les textes des amendements sur des références

CPMR Intermediterranean Commission

6, rue Saint-Martin - 35700 Rennes (FR)

Tel. +33 (0)2 99 35 40 60 // +34 93 554 50 49 - Email: davide.strangis@crpm.org - Twitter: @IMC_CPMR

<http://cpmr-intermed.org>

à la Méditerranée, sauf si cela s'avère particulièrement important, les Déclarations finales de chaque Commission géographique ayant, entre autres, cette fonction et la Déclaration finale de la CRPM étant un document qui doit être représentatif pour toutes les Commissions géographiques.

Les membres approuvent la plupart des propositions des amendements présentés en soutenant aussi quelques propositions d'autres Commissions géographiques, avec quelques nuances et discussions, par exemple sur les points suivants :

Au point 7 de la Déclaration finale où il est proposé un amendement par les Régions Dytiki Ellada et Ionia Nissia, **Guillaume Huet**, pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, aurait trouvé intéressant et innovant de garder la notion de « para-diplomatie » dont la suppression est proposée. Selon lui, cela représente bien l'action diplomatique de tout un territoire englobant aussi des autres acteurs de la société civile. Les Régions Catalunya et Andalucía appuient ce point de vue avec des nuances. **Davide Strangis** propose alors d'inclure la notion de « diplomatie territoriale » qui a été déjà utilisée dans d'autres contextes et déclarations. Mais **Andreu Iranzo**, pour la Generalitat Valenciana, indique que cela pourrait poser un problème juridique, la diplomatie n'étant pas une compétence régionale. À défaut d'unanimité sur ce point, ainsi que de temps pour discuter, en sachant que plusieurs débats ont déjà été lieu sur le concept de « diplomatie territoriale » et « para-diplomatie » à l'échelle de la Méditerranée (ex. dans le contexte de la Commission Méditerranée de CGLU), **Davide Strangis** précise qu'avec l'accord de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du reste de membres, on pourrait garder la proposition de texte suggérée pour éviter ce genre de désaccords : « the key contribution that the *Local and Regional Authorities in political fora* and regional cooperation make to ... ». **Guillaume Cros**, de la Région Occitanie, trouvait lui aussi intéressant d'intégrer la notion de diplomatie du territoire, mais s'accorde sur le point de consensus proposé par le Secrétaire exécutif, ainsi que la reste des membres.

Sur les points 46-53 qui traitent du climat et qui pourraient poser quelques difficultés pour approbation car ils concernent très spécifiquement la Méditerranée, **Guillaume Huet** rappelle qu'il est important de mettre en avant les nombreux enjeux climatiques de notre bassin et sa spécificité en tant que « hot spot » au niveau mondial. Une logique identique s'appliquerait pour les questions plus précises concernant l'Arctique citées dans un autre amendement (point après le 48). Sur ce point, il rappelle la grande conférence sur le climat et les accords de Paris qui se tiendra dans sa Région le 21 novembre, et il invite les Régions de la Commission Interméditerranéenne à y participer. **Guillaume Huet** souhaiterait par ailleurs que la proposition d'amendement soit maintenue dans la mesure du possible dans la Déclaration finale. Les membres de la Commission Interméditerranéenne s'accordent sur l'idée de discuter et de négocier avec les autres Commissions géographiques, une possibilité étant de reformuler légèrement l'amendement pour le rendre plus inclusif et d'englober également les « hot spots » des autres Commissions géographiques afin qu'il soit approuvé par unanimité et non pas rejeté.

Concernant le point 55 sur les transports, **Andreu Iranzo** rappelle que ce sujet a été l'objet d'un rapport présenté au Comité des Régions par son Président en tant que rapporteur et qu'il englobe ces positions. Pour autant, il serait important de maintenir cet amendement et le paragraphe, sans l'éliminer comme le propose la Commission Mer Baltique. Même chose pour la reste des paragraphes concernant les transports.

Le Secrétaire prend note de tous les commentaires et des propositions de légères reformulations par rapport aux amendements présentés initialement, ainsi que des lignes d'orientations suggérées pour discuter ces amendements. Il s'engage à porter toutes ces propositions consolidées à l'attention du groupe de synthèse en vue de la discussion lors du Bureau politique (Pour information, suite à la médiation, la grande majorité des propositions de la Commission Interméditerranéenne ont été intégrées dans la Déclaration finale).

Consulter la [Déclaration finale de la CRPM - Helsinki 2017](#)

QUESTIONS INTERNES À LA COMMISSION INTERMÉDITERRANÉENNE

Davide Strangis, Secrétaire exécutif de la Commission Interméditerranéenne, présente rapidement ces points. Il présente les documents financiers de la Commission Interméditerranéenne qui seront définitivement validés par l'Assemblée générale de la CRPM. Les bilans sont globalement positifs

pour 2016, 2017, en particulier grâce aux projets de coopération. C'est également le cas pour 2018. **Davide Strangis** remercie enfin la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui accueille depuis peu l'un de nos collaborateurs dans leurs locaux.

Davide Strangis fait un court rappel sur le [rapport des activités](#) depuis juillet 2017 et sur le [calendrier général](#) de la Commission Interméditerranéenne, avec les réunions de projets, les groupes de travail, les réunions CRPM et les événements des partenaires de la Commission Interméditerranéenne). Il fait un point particulier sur le prochain Bureau politique de Murcia (14/15 février 2018) qui se déroulera probablement en parallèle avec une réunion du projet PANORAMED (Axe 4 du programme Med) et sur l'Assemblée générale qui se tiendra à Patras (Fin juin/Début juillet 2018). Il informe les participants que le calendrier est actualisé et mis en ligne sur notre site très régulièrement. Il rappelle enfin les événements du projet PANACeA qui se tiendront à Barcelone, ainsi que les importants [événements qui auront lieu à Naples](#) du 27 au 30 novembre dans le cadre d'Innovbluegrowth et des travaux de l'UpM sur l'économie bleue.

Guillaume Cros souhaite rajouter un dernier point : il pense que la thématique de la Politique Agricole Commune pourrait être intégrée aux thèmes de travail de la Commission Interméditerranéenne et de la CRPM. Ce à quoi, **Davide Strangis** répond qu'il faudrait étudier cette question, en particulier en lien avec les travaux des autres Commissions géographiques et de la CRPM. Il rappelle également que certains amendements de la Déclaration finale de la CRPM font référence à ce thème.

Manuel Pleguezuelo Alonso, de la Région de Murcia, rappelle les actions du groupe de travail « Transports » et les travaux dans le cadre du corridor méditerranéen, en particulier la lettre récemment transmise au coordinateur du corridor Med par la Commission Interméditerranéenne, entre autres avec des demandes pour des réunions/groupes de travail de coordination transfrontalières, davantage d'informations envoyées au préalable aux Régions avant les Fora afin de mieux préparer les positions. Il invite enfin tous les membres du Bureau et des groupes de travail à participer aux réunions de Murcia en février.

Apostolos Katsifaras clôture la réunion en insistant sur la nécessité de mener nos actions dans une plus grande proximité avec les citoyens (communication, approche participative, responsabilité et mise en oeuvre). Il remercie les participants pour leur participation et les invite à s'engager activement aux prochaines réunions, en particulier à l'Assemblée générale de Patras et au Bureau politique de Murcia.

CONCLUSIONS

La plénière approuve :

- Le compte rendu de l'Assemblée générale Campania 2017 ;
- Les contributions/propositions d'amendement consolidés des Régions de la Commission Interméditerranéenne à la Déclaration finale de la CRPM ;
- Les documents financiers (comptes 2017 et proposition de budget 2018 à approuver par la CRPM) ;
- Le rapport d'activités Juillet-Octobre 2017.

La plénière prend note du calendrier des prochaines réunions, en particulier la réunion du Bureau prévue à Murcia (Espagne) les 14/15 février 2018 et l'Assemblée générale en juin/juillet 2018 à Patras (Dytiki Ellada - Grèce). Il prend note aussi des importantes rencontres prévues à Naples les 27/28 novembre (InnoBlueGrowth-Séminaire énergie bleue) et les 29/30 novembre 2017 (Conférence UpM sur l'économie bleue en Méditerranée et ateliers).